L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 MAI 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co., Bureau-propriétaires. Rue de Chartres No. 82, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 10 MAI.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Elections municipales.

Les élections municipales sont fixées par la nouvelle charte au mois de juin, et nous voyons que les partis commencent à s'en préoccuper.

Les démocrates réunis jeudi soir en convention ont nommé leurs candidats. M. E. [illegible], ancien avocat général, a été désigné pour la place de maire; M. Jean [illegible], pour la place de contrôleur; et M. J. A. D'Hébécourt, pour celle de commissaire des rues.

Cinq citoyens aspiraient à la première de ces candidatures: MM. le Dr Mercier, John L. Lewis, W. A. Elmore, B. Bloomfield et W. C. C. Claiborne. La convention a réparti ses suffrages entre trois seulement, MM. Mercier, Lewis et Elmore.

Au premier scrutin, M. Mercier a reçu le nombre de voix le plus considérable; il ne lui manquait que trois voix pour obtenir la majorité absolue et être désigné. Au second scrutin, deux de ses amis l'ont abandonné pour passer à M. Elmore qui, ayant en outre obtenu les voix données à la première épreuve à M. Lewis, l'a emporté sur ses rivaux.

M. Elmore est un de nos citoyens les plus honorables, mais un homme peut être estimable et n'avoir pas les qualités nécessaires pour administrer avec succès une ville comme la Nouvelle-Orléans. Ce qu'il faut avant tout au fonctionnaire placé à la tête de nos affaires municipales, c'est une grande fermeté et une complète indépendance.

Nous ne savons si M. Elmore aura assez de force morale pour se placer au-dessus de la tyrannie des cliques et des comités plus ou moins exécutifs, mais nous craignons qu'il n'ait point l'énergie que réclame l'exercice de quelques unes des fonctions attachées à la mairie. La direction de la police exige une grande vigueur d'esprit et une détermination à toute épreuve. Nous nous trompons peut-être, mais il nous semble que ce sont là des qualités qui manquent complètement à M. Elmore et dont il n'a jamais fait preuve lors qu'il remplissait ici les devoirs d'avocat-général.

Sous ce rapport, M. Mercier ou M. W. C. C. Claiborne eussent offert à leur parti et aux citoyens en général, de véritables garanties. L'un et l'autre ont une rare indépendance et n'auraient certes jamais consenti à recevoir de mot d'ordre d'une coterie ou de quelques chefs. La convention a semblé considérer la candidature de M. Claiborne comme non avenue, mais M. Mercier a réuni tout d'abord de nombreux suffrages, et nous regrettons que ses amis et ceux de M. Lewis ne se soient pas coalisés pour assurer son succès. Quel que soit le candidat que les citoyens placent à la tête de nos affaires municipales, nous désirons qu'il unisse la fermeté à l'indépendance, et qu'il agisse comme maire dans l'intérêt de tous, et non dans l'intérêt d'un parti ou d'une faction.

Le parti opposé aux démocrates n'a pas encore, que nous sachions, désigné de candidats. Il y a quelque temps, un meeting tenu dans l'Arcade a nommé, au milieu d'une certaine confusion, des candidats pour les places municipales. M. Charles Waterman a été désigné pour les fonctions de maire, M. Thomas Théard pour les fonctions de contrôleur, et M. J. B. Rust pour celles de commissaire des rues.

Ces candidatures, proclamées avant l'adoption de la nouvelle charte et en vue des élections qui, sous l'empire de l'ancienne loi, devaient avoir lieu à la fin de mars, sont-elles encore valables? Nous l'ignorons, mais il est probable qu'elles seront maintenues. Nous croyons aussi que le parti américain les soutiendra, car telle était, nous assure-t-on, son intention à l'époque où elles ont été proclamées.

Le trésorier et le voyer ne sont plus désignés par les électeurs: la nouvelle charte confie au conseil le soin de leur nomination. Le principe électoral est maintenant appliqué à tant de fonctions, que nous ne sommes pas fâchés de cette restriction. Puisque le trésorier et le contrôleur d'une part, et d'une autre le voyer et le commissaire des rues ont à peu près la même sphère d'action et sont, en quelque sorte, appelés à se contrôler, il n'est pas inutile qu'ils relèvent de deux autorités distinctes et que la source du pouvoir dans un cas ne soit pas la même dans l'autre.

Il reste maintenant aux Démocrates comme aux Américains à choisir des candidats pour le Conseil de ville.

Nous voudrions croire que les deux partis s'inspireront dans leurs choix des hommes capables de gérer nos affaires, mais vraiment nous n'en avons guère l'espoir. Dieu veuille que nous nous trompions et que des deux côtés on désigne des citoyens qui par leurs lumières et leur position commandent la confiance publique. La nouvelle charte exige de nos représentants municipaux des qualités qu'ils n'ont pas toujours [illegible] … les vœux du public soient enfin remplis. Nous le désirons de toute notre âme.

Le Conseil dont le mandat expire dans quelques semaines a beaucoup fait pour la prospérité de la ville, mais il laisse son œuvre inachevée et il est au pouvoir de celui qui le remplacera soit d'améliorer encore la situation soit de revenir à la déplorable routine du passé. Voilà pourquoi nous faisons des vœux pour que les deux partis choisissent des candidats acceptables et dignes des importantes fonctions que le peuple doit leur attribuer. La question politique actuelle pour nous. Quels que soient les élus, démocrates ou américains, champions d'un parti ou indépendans, nous applaudirons à leur triomphe si ce sont des hommes sûrs, actifs, probes et intelligents.

BRAZOS.—Nous avons reçu hier par le *Nautilus* des avis de Brazos jusqu'au 30 avril. La plus grande harmonie règne en ce moment entre les Américains de Brownsville et leurs voisins Mexicains de Matamoros. Ces derniers ont donné un grand bal au gouverneur de Tamaulipas.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, les *Amours du Diable.*

Demain, dimanche, bénéfice de M. Mazare. Ce consciencieux artiste ne sera sans doute pas oublié des habitués. Un grand et magnifique drame d'Alexandre Dumas — *le Chevalier de Maison Rouge* — fera les frais de la soirée.

La représentation de lundi est au bénéfice des choristes. La reprise des *Martyrs* est annoncée pour ce jour-là. L'Association du monument de Clay a pris cette représentation sous son patronage. Se rappelant l'empressement avec laquelle les artistes de notre scène lyrique, hommes et femmes, ont offert leur concours pour la cérémonie de la pose de la première pierre, elle a voulu leur témoigner sa reconnaissance en s'intéressant à leur bénéfice. En outre des *Martyrs*, la belle Cantate en l'honneur de Clay, paroles de M. Dominique Rouquette, musique de M. Prévost, sera chantée par tous les artistes du Théâtre.

Le *Red River Republican*, rédigé jusqu'ici par M. [illegible], vient d'être cédé à M. Charles [illegible], écrivain de talent, qui était récemment attaché au *Crescent* de la Nlle-Orléans.

CARTE DU NICARAGUA.—MM. [illegible], litographes, 119 Passage de la Bourse, viennent de publier une excellente carte du Nicaragua. Dans un moment où les événemens qui s'accomplissent dans l'Amérique Centrale fixent l'attention du monde entier, une carte du Nicaragua est indispensable pour suivre et comprendre les mouvemens des parties belligérantes.

LES ZOUAVES.—On n'a pas oublié la sensation profonde produite, il y a quelques mois, par la publication, dans la *Revue des Deux Mondes*, de plusieurs articles sur les Zouaves et les Chasseurs à pied,—articles dus, on le sut bientôt, à un des princes d'Orléans. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur annonçant que ces études, si justement remarquées, ont été réunies en un charmant volume, en vente à la *Librairie Nouvelle*. Cette maison a déballé hier un envoi de livres français, pour la plupart brochés, parmi lesquels nous signalerons encore *L'Océan* par Michelet, … *Nationalité*, étude politique … Paris, … [illegible] … et un grand nombre de volumes des nouvelles collections les plus en faveur à Paris.

Salle de lecture.

Nous venons d'établir [illegible] … bureau … cabinet de lecture. Le public y trouvera les journaux les plus récents des Etats-Unis, de la Havane, du Mexique, de la Californie et de France. L'entrée de cette partie de notre bureau est ouverte à tout le monde.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Cours de District.—L'avocat de district a porté, hier, une accusation de vol contre William [illegible], Joseph [illegible] et Michael Smith.—[illegible] … Patrick Harmon sont condamnés à un an … [illegible] … est renvoyée à lundi prochain … devant un autre juri.—Le juri a déclaré [illegible] Henry … coupable de meurtre au second degré, mais l'a recommandé à la clémence de la cour.

—A la Quatrième Cour, l'affaire J. L. Winter contre le *N.-O. Crescent* recommencera aujourd'hui, à midi.

—A la Cinquième Cour, le juri auquel avait été soumise l'affaire Sherman contre Moyman et autres, (procès en dommages, $10,000) a présenté un verdict qui condamne les défendeurs en octroi à payer $50 au demandeur.

A la Sixième Cour de District.—M. J. B. Heston réclamait à MM. Lumsden, Kendall & Co. propriétaires du Picayune, $10,000 de dommages pour libelle. L'affaire a été décidée hier. Le juri n'a pas accordé de dommages et a condamné le demandeur à acquitter les frais du procès. MM. [illegible] et Preaux représentaient les défendeurs et MM. Marr, Dunlap et Woolridge représentaient M. Heston.

Accusation de vol.—T. M. Thayer a été arrêté hier sous prévention d'avoir, à l'aide de faux prétextes, obtenu de MM. P. L. Rogers, Charles Dencomb et Morris Wilson, à New York, des vêtements et d'autres marchandises. Il est en prison. L'interrogatoire aura lieu, le 12 du courant, devant le recorder du Premier District.

Devant la 1re Cour.—Ont été envoyés, hier, devant la Première Cour de District:

Charles Ferrow, pour avoir assailli Sarah Lewis, dans une maison de la rue Gravier. L'affidavit déclare que Ferrow a essayé de lui porter un coup de couteau.—En prison; le tribunal n'ayant pas voulu accepter de cautionnement.

Michael Powers, officier de police, pour port d'armes cachées. L'accusé avait arrêté une femme ivre, dans la rue Nayades. M. Hampden Green, croyant qu'il la traitait trop sévèrement, intervint. Michael voulut l'arrêter; il prit la fuite et l'officier le poursuivit. La femme avait profité de la circonstance pour disparaître. Powers tira un pistolet et fit mine de s'en servir.—Le recorder a exigé un cautionnement.—Green et Thomas McDonald que l'officier accusait de l'avoir empêché de remplir son devoir et d'avoir fait évader la femme qu'il avait arrêtée, ont été acquittés.

Joseph E. Foster, h. c. l., propriétaire d'un cabaret de la rue Dryades, pour avoir proféré des menaces contre l'officier Farr.—Cautionnement.

George Stovall, sous prévention de tentative de meurtre sur la personne de la mère de Mlle Harriet Myers. L'accusé s'est défendu lui-même à l'interrogatoire.—Cautionnement de $500.

Mlle Cecilia Clay, pour avoir essayé de mettre le feu à une maison du Troisième District. Elle avait chargé deux petits garçons d'incendier la propriété, mais au lieu de faire ce qu'ils avaient promis, ils allèrent la dénoncer à des officiers de police qui vinrent la surprendre au moment où elle se disposait à mettre le feu à des matelas sur lesquels elle avait versé de la camphine.

Cirque de Washburne.—M. et Mme Develey, écuyer et écuyère de grande réputation, prennent ce soir bénéfice au cirque de Washburne, situé au coin des rues Dumaine et Claiborne. La représentation de demain, dimanche, sera la dernière que la troupe donnera à la Nouvelle Orléans. Quatre [illegible] et vingt écuyers feront leur apparition devant le public.

PORTRAIT.

Le duc de Broglie vient d'être admis à l'Académie française. L'immortel a dû prononcer l'éloge de son prédécesseur, M. de Sainte-Aulaire, et en rappelant les temps de la Fronde, dont celui-ci avait écrit l'histoire, il a fait de Mazarin un portrait dans lequel on a voulu reconnaître Louis-Napoléon. Le nouvel académicien a-t-il voulu en effet peindre l'empereur sous les traits du trop célèbre cardinal? Nous l'ignorons. Quoiqu'il en soit, voici le passage du discours de M. de Broglie:

……Enfin, où l'auteur excelle surtout, c'est à bien expliquer, à nettement caractériser le dénouement de cette tragi-comédie, à faire ressortir avec évidence tout ce qu'a de supériorité nécessaire et facile la position d'un homme en possession du pouvoir, poursuivant un intérêt unique, son propre et personnel intérêt, lorsqu'il n'a plus devant lui qu'une nation fatiguée, avide de repos, dégoûtée d'illusions, des gens de bien désarmés et découragés, des adversaires divisés, jaloux les uns des autres, aigris par des ressentiments, par des animosités réciproques, et lorsqu'il est lui-même bien résolu à ne reculer devant rien pour en triompher.

A coup sûr, bien qu'il ne manquât point de courage, Mazarin n'avait ni la grande âme ni l'intrépidité de Mathieu Molé; bien qu'il eût servi dans sa jeunesse, il n'avait ni l'héroïsme impétueux de Condé, ni l'héroïsme réfléchi de Turenne; bien qu'il eût connu à fond le cœur humain et sût fort bien traiter avec les hommes, il n'avait ni la fort de l'esprit, lorsqu'il fallait payer d'audace et d'éloquence, ni le coup d'œil, ni l'instinct rapide, ni la décision prompte et ferme du cardinal de Retz; bien qu'il fût homme d'expédients et fidèle à sa royale maîtresse, d'autres étaient fidèles aussi [illegible] … parti, et comme lui féconds en ressources; mais par cela seul qu'il n'avait qu'un but, garder le pouvoir, et qu'un conseiller, lui-même; par cela qu'indifférent aux moyens, étranger aux scrupules, rien ne lui coûtait pour y réussir: ni le temps, il savait attendre; ni l'argent, il puisait au trésor public; ni les protestations, ni les promesses, par cela seul qu'il savait plier, patienter, louvoyer jusqu'au bon moment; étranger, sans autre appui que le grand nom de son prédécesseur, sans avoir rien fait, du moins jusque là, qui pût jeter un grand éclat sur le sien, il a définitivement eu raison de tous les hommes illustres de son temps. Laissant crier les mécontents et chansonner les mauvais plaisants, il a fermé la bouche aux Parlements, détruit leur meilleur ouvrage, rallié Turenne et Molé, envoyé le cardinal de Retz à Vincennes, relégué Condé dans les Pays-Bas; resté maître du terrain, il a porté dans l'exercice du pouvoir les qualités qu'il avait déployées pour l'acquérir et le conserver. Il en a usé [illegible] … sur la Régente et sur le royaume, signé le traité des Pyrénées, son véritable titre de gloire, et laissé sa propre fortune, il faut bien le dire, en meilleur état que les finances du pays.

LE TÉLÉGRAPHE AUX ETATS-UNIS.

Le système d'établissement des télégraphes électriques est loin d'être uniforme aux Etats-Unis. Aucune loi n'exigeant l'observation de règles ou conditions, chaque compagnie construit ses appareils selon ses ressources ou ses besoins. Il est assez difficile, en conséquence, de donner une moyenne exacte des frais de construction par kilomètre. Cependant, on fixe généralement cette moyenne, pour une ligne dans les conditions ordinaires à 200 dollars par mille.

Des brigades d'hommes sont chargées de la surveillance des fils et poteaux; ils parcourent sans cesse la ligne, munis des outils nécessaires pour les réparations. Dans les pays où la population est un peu compacte, des cantonniers sont placés à d'assez grandes distances, par exemple, à 50, 100 et quelquefois 30 milles les uns des autres. Mais sur les lignes qui traversent les épaisses forêts du Sud, il a été reconnu indispensable de ne pas les séparer de plus de 20 à 30 milles. Les frais de surveillance sont donc très variables, et il est difficile d'en donner une évaluation exacte.

Quels sont les appareils de télégraphie électrique qui sont employés sur les diverses lignes des Etats-Unis? Trois systèmes de télégraphes électriques brevetés fonctionnent dans l'Amérique du Nord: le système de Morse, qui est aujourd'hui si généralement répandu en Europe, celui d'Alexandre Bain et celui de House.

Le télégraphe Morse a été appliqué pour la première fois en 1844, entre Washington et Baltimore, sur une longueur de 48 kilomètres, et grâce à un subside de $30,000 voté par le Congrès. Cette occasion a été la seule dans laquelle le gouvernement fédéral soit venu en aide à l'industrie des télégraphes.

Le professeur Morse retire des sommes énormes de l'exploitation de son brevet. Sur presque toutes les lignes on se sert de ses appareils. Une partie du capital social lui est attribuée, les produits restant répartis sur l'ensemble de ce capital; ainsi, la moitié des dividendes est dévolue à M. Morse. Il est vrai que celui-ci a aliéné les trois quarts de son droit à d'autres personnes, qui en ont elles-mêmes divisé la propriété, de sorte que l'inventeur ne touche personnellement qu'un huitième des dividendes.

Le télégraphe de M. Bain, c'est-à-dire le télégraphe qui imprime les dépêches en caractères colorés sur une feuille de papier revêtue d'une préparation chimique, est aussi assez fréquemment employé aux Etats-Unis. Il imprime les dépêches au moyen d'une pointe de fer qui se meut sur un papier imbibé de cyanure jaune de potassium. Lorsque le courant passe, le fer est attaqué chimiquement au contact du cyanure, et laisse sur le papier une trace de bleu de Prusse. Dans ce système, la transmission de la dépêche se fait avec une très grande rapidité; mais la composition préalable que l'on est obligé de faire de cette dépêche à la station opposée, demande un temps assez considérable. Le télégraphe imprimant est employé par plusieurs compagnies dont le réseau forme environ 2,000 milles. Il est aussi d'un beau revenu pour l'inventeur. Sur les lignes importantes, un tiers du capital social est attribué à M. Bain.

L'appareil de House marque des lettres ordinaires d'imprimerie sur une bande de papier, de telle sorte que l'on envoie au destinataire la dépêche tracée par l'appareil lui-même, sans aucune transcription. L'inventeur a vendu à une compagnie le droit d'exploiter son brevet, pris en 1846. Cet appareil, plus compliqué que les autres, et peut-être un peu moins rapide, est employé sur trois lignes: sur celle de New-York à Philadelphie, sur celle de Boston et sur celle de Buffalo.

Les trois systèmes Morse, Bain et House, se font concurrence sur un grand nombre de lignes. Ils existent tous les trois sur la ligne de New-York à Buffalo, une des plus importantes des Etats-Unis.

LA FIEVRE TYPHOIDE CHEZ LES LIEVRES.—Lorsque la nature crée les animaux, elle dessine d'après un plan uniforme la classe nombreuse des mammifères; malgré leur diversité apparente, tous les individus de cette classe ont même aspect et font partie de la même famille: *Facies omnibus una, nec diversa tamen.* L'homme tient du singe, du tigre, de l'âne (pour le squelette, bien entendu) et, pour parler avec moins d'irrévérence du roi des animaux et de ses sujets, ces mammifères ressemblent, anatomiquement parlant, à l'homme, qui est le premier entre tous. La souris et l'éléphant, la girafe et la belette, l'écureuil et l'animal qui s'engraisse de glands, la chauve-souris et la baleine, le phoque et le hérisson, le lièvre et le rhinocéros, tous ces animaux, si différents d'apparence et d'usage, sont semblables par la charpente osseuse, … par [illegible] de l'organe qui sert à leur [illegible].

Aussi n'y a-t-il rien d'extraordinaire à ce qu'ils aient parfois les mêmes maladies. [illegible]

Voici ce qu'apprend M. [illegible] docteur … Paris, dans un parc d'une … deux cents arpents, placé dans une admirable position, en amphithéâtre sur le bord de la Seine, existait, il y a treize ans à peine, une garenne de lièvres. [illegible] … le thym et le serpolet. Depuis trois années, on en trouvait de morts sur le bord des chemins, dans les sentiers; ils étaient maigres et [illegible]. Quelques jeunes survivants, qu'on rencontrait incapables de courir, se traînant avec peine et se laissant prendre facilement. La mortalité sur ces pauvres bêtes a été considérable, puisque, sur cent, une douzaine au plus a survécu.

M. Becquerel a pratiqué l'autopsie de quelques-uns de ces lièvres, et chez tous, il a constaté dans le tube digestif les altérations anatomiques qui caractérisent la fièvre typhoïde, telles qu'elles sont décrites dans les traités classiques de pathologie humaine.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

SUITE DU CHAPITRE IX.—UN COCHER QUI PREND SES PRECAUTIONS.

Tous les visages des buveurs dérangés se tournèrent successivement vers la porte.

M. Gérard se rejeta dans l'ombre du corridor.

—Oh! oh! dit un des commensaux de l'hôtellerie, est-ce qu'il se croirait déshonoré d'entrer dans une auberge, votre bourgeois?

—C'est un amoureux en bonne fortune, dit un autre en riant.

—Alors, c'est son genou qu'il a passé par la porte et non sa tête, dit un troisième.

—Imbécile, répliqua le premier, puisqu'il a parlé.

—Eh bien?

—On ne parle pas avec le genou.

—Me voilà, bourgeois, dit Barnabé; qu'y a-t-il pour votre service?

M. Gérard lui expliqua les changemens intervenus dans le programme, et comme quoi, il le priait de l'attendre sur la grand'route, au lieu de l'attendre à la porte d'entrée du château.

L'exposition de M. Gérard fut coupée par de fréquens: "Hum! hum!"

M. Gérard comprit qu'il y avait dans ces changemens intervenus du premier plan quelque chose qui contrariait maître Barnabé.

Enfin, lorsqu'il eut bien exposé son désir:

—Mais, dit M. Barnabé, si nous ne nous retrouvons pas sur la grand'route?

—Comment voulez-vous que nous ne nous retrouvions pas?

—Si vous passez sans me voir, par exemple.

—Il n'y a pas de danger, j'ai de bons yeux.

—C'est que, voyez-vous, il y a des gens dont la vue s'affaiblit quand ils ont une voiture depuis quatorze heures et qu'ils doivent cinquante francs au cocher. J'ai connu des bourgeois, par exemple—je ne dis pas cela pour vous, Dieu merci! qui avez l'air du plus honnête homme que la terre ait jamais porté—je disais donc que j'avais connu des bourgeois qui, après m'avoir gardé toute la journée, se faisaient conduire vers cinq heures du soir au passage Dauphine ou au passage Véro-Dodat, et qui disaient: "Attendez-moi là, cocher, je reviens."

—Eh bien! demanda M. Gérard.

—Eh bien! …… et qui ne revenaient pas.

—Oh! dit M. Gérard, incapable, mon ami……

—Je vous crois, je vous crois; mais voyez-vous, cependant….

—Mon cher ami, dit M. Gérard, n'est-ce que cela?

Et, tirant deux louis de sa poche, il les donna à maître Barnabé.

Maître Barnabé profita d'un rayon de lumière qui filtrait à travers la porte entrebâillée pour s'assurer que les louis étaient bons.

—On vous attendra à cent pas au-dessus de la Cour-de-France, et cela à partir de onze heures, comme c'est convenu. Du moment où l'on est payé d'avance, plus d'objection.

—Mais moi, j'en ai une.

—Laquelle?

—Si…. si….

M. Gérard n'osait pas achever.

—Si quoi?

—Si j'allais ne pas vous trouver, moi?

—Où?

—Sur la grand'route?

—Pourquoi ne m'y trouveriez-vous pas?

—Parce qu'étant payé d'avance….

—Ah ça, vous vous défiez donc de Barnabé?

—Vous vous défiez bien de moi, vous.

—Vous n'avez pas de numéro, vous, et j'en ai un, et un fameux, un numéro qui porte bonheur à ceux qui le regardent passer, le numéro 1.

—J'aimerais mieux, dit M. Gérard, qu'il portât bonheur à ceux qui sont dedans.

—Il leur porte bonheur aussi, il porte bonheur à tout le monde le numéro 1.

—Tant mieux, tant mieux, dit M. Gérard en tâchant de calmer l'enthousiasme de son cocher pour son numéro.

—Et l'on vous attendra à partir de onze heures, sur la grand'route, puisque vous le désirez comme cela.

—C'est bien, dit M. Gérard à voix basse.

—A cent pas au-dessus de la Cour-de-France. Est-ce bien cela?

—Oui, oui, dit M. Gérard, c'est bien cela, mon ami, mais il est inutile de le crier si haut.

—Vous avez raison, motus, et puisque vous avez des raisons de vous cacher.

—Mais je n'en ai pas, dit M. Gérard. Pourquoi voulez-vous que j'aie des motifs de me cacher?

—Oh! ça ne me regarde pas. Du moment qu'on est payé, ni vu ni connu. A onze heures on verra à l'endroit en question.

—Je tâcherai de ne pas vous faire attendre.

—Oh! faites-moi attendre, je ne m'en plaindrai pas. Vous m'avez pris à l'heure, je vous mènerai, si vous voulez, comme cela jusqu'à la vallée de Josaphat, et vous serez probablement le seul qui serez venu au jugement dernier en fiacre.

Et, tout joyeux de son mot, maître Barnabé rentra en riant dans le cabaret, tandis qu'essuyant la sueur qui lui coulait du front, M. Gérard reprenait le chemin du château.

CHAPITRE X.

UN OBJET DIFFICILE A PLACER.

M. Gérard retrouva la porte entr'ouverte et sa bêche appuyée au mur, derrière la porte.

Il referma la porte à la clef et mit la clef dans sa poche.

Tout à coup, il tressaillit et s'arrêta, les yeux fixés sur une des fenêtres du château.

La fenêtre était éclairée.

Un moment de terreur fit frissonner le misérable de la tête aux pieds.

Tout à coup il se rappela les deux bougies qu'il avait laissées allumées.

Seulement, il comprit l'imprudence qu'il avait commise.

Cette lueur qu'il avait vue, d'autres pouvaient la voir: on savait le château inhabité, et cette lueur devait donner lieu à bien des conjectures.

M. Gérard s'avança donc d'un pas précipité vers le château, détournant toujours ses regards de l'étang, ramenant rapidement le manteau et se précipita par les degrés.

Il souffla une bougie et s'apprêtait à souffler l'autre, quand il songea qu'il lui faudrait traverser le corridor et descendre l'escalier sans lumière.

Il n'y avait pas songé un instant auparavant, préoccupé qu'il était par la crainte qu'on ne vît la lumière.

Cette crainte matérielle passée, la crainte idéale était revenue. Que pouvait craindre M. Gérard dans les corridors et les escaliers d'une maison déserte?

Ce que craignent, si peu de ressemblance qu'il y ait entre eux, l'enfant et le meurtrier.

Les fantômes.

Dans l'obscurité, M. Gérard tremblait d'entendre marcher derrière lui sans savoir qui marchait.

Il craignait de se sentir arrêté par sa redingote sans savoir qui l'arrêtait.

Il lui semblait qu'au détour du corridor, il se trouverait tout à coup en face de quelque spectre, spectre d'enfant ou spectre de femme.

N'y avait-il pas eu deux meurtres, et peut-être trois, dans cette maison maudite?

Voilà pourquoi M. Gérard avait conservé une bougie allumée.

Il pouvait sortir par deux portes: la porte du perron et la porte du cellier.

Arrivé dans le vestibule, il hésita.

En face de la porte du perron était l'étang.

Avant d'arriver à la porte du cellier, il fallait traverser le caveau voûté où avait été étranglée Orsola.

M. Gérard se rappelait les taches de sang des dalles.

Il préféra cependant sortir par le cellier; il n'était pour rien dans ce sang-là.

Il tenait la bougie d'une main, il prit sa bêche de l'autre, descendit l'escalier, traversa la cuisine, hésita un instant avant de pousser la porte du cellier, secoua sa tête pour en faire tomber la sueur; ses deux mains étant occupées, il ne pouvait s'essuyer le front.

Enfin il poussa du pied la porte du cellier, le vent s'engouffra par le châssis brisé, la bougie s'éteignit.

Il demeura dans l'obscurité, prisonnier en quelque sorte des ténèbres.

Un cri lui échappa en même temps que la flamme mourut, puis il frissonna et se tut; il avait peur que le son de sa voix n'éveillât les morts.

Il lui fallait traverser le cellier ou retourner en arrière.

Retourner en arrière: et si le spectre d'Orsola le suivait.

Il préféra continuer son chemin.

Ce qui se passa dans cette âme, plus tremblante que la feuille du peuplier, pendant les cinq secondes que le meurtrier mit à traverser la voûte sombre, serait impossible à décrire.

Enfin, il atteignit la [illegible].

Là, il se crut presque sauvé.

Mais la porte, qui donnait sur le parc, était fermée; la clef n'était pas à la serrure, le pêne était rouillé, ne glissait plus dans la gâche et résista à ses premiers efforts.

Les forces furent près de manquer au malheureux.

Il lui semblait qu'il ne repasserait pas à travers le cellier sans mourir de terreur.

Il rassembla toutes ses forces.

La serrure céda; la porte s'ouvrit.

Le vent, frais de l'extérieur vint frapper son front humide et glaça la sueur sur son visage.

Mais cette impression lui semblait d'une douceur infinie après l'atmosphère étouffante du souterrain.

Il respirait donc l'air pur de la nuit.

Ses poumons se dilataient.

Il ouvrit la bouche pour remercier Dieu.

Il n'osa.

S'il y avait un Dieu, comment était-il libre? et M. Sarranti en prison?

Il est vrai que, selon toute probabilité, M. Sarranti dormait de ce sommeil calme qui donne la force au juste de monter sur l'échafaud.

Tandis que lui veillait, le remords et la terreur dans l'âme, les genoux tremblants, les mains frissonnantes, le front ruisselant de sueur.

Et dans quel but terrible veillait-il! Quelle était l'œuvre effroyable qu'il lui restait à accomplir!

Il lui fallait exhumer et cacher les os d'une victime.

En aurait-il le courage? En aurait-il la force?

Il [illegible] la tentation du diable.

Il s'enfonça d'un pas rapide et presque insensé dans [illegible] … du château au parc.

Mais, lorsqu'il se trouva à l'ombre des grands arbres, lorsque le mystérieux et [illegible] obscurcit [illegible] à sa droite et à sa gauche, [illegible] de nouveau ses cheveux.

D'ailleurs, il était dans l'allée qui conduisait au massif.

Il commençait à voir le grand chêne; il commençait à distinguer le massif.

L'angoisse avait beau le tirer en arrière, il fallait aller en avant.

Il était aussi fatalement entraîné que le patient forcé d'aller à l'échafaud.

Un instant, il se demanda si l'échafaud n'était point préférable à ce qu'il allait faire.

Un coup qui l'eût frappé sans qu'il s'y attendît, et qui l'eût tué raide et sans souffrance, il l'eût béni.

Mais l'agonie du jugement, mais le cachot, glacé et froid vestibule du sépulcre, mais le bourreau et sa sombre toilette, mais l'échafaud peint en rouge dont on aperçoit de loin les deux bras décharnés, mais les degrés qu'il faut monter soutenu par les valets de la guillotine quand les forces manquent, mais la bascule qui vous enlève, mais le fer triangulaire qui glisse dans la double rainure: voilà ce qui fait la mort cruelle, hideuse, impossible.

Voilà ce qui faisait qu'il valait encore mieux déterrer ce cadavre, mourir de terreur peut-être en le déterrant, mais ne pas mourir de la mort des Castaing et des Papavoine.

Il entra résolument dans le massif et se mit à l'œuvre.

D'abord, il fallait retrouver le trou exact.

Il s'agenouilla et tâta avec la main.

Un frisson mortel lui passa dans les veines, non point à cause de ce qu'il faisait, c'était bien terrible cependant, mais quelque chose de bien autrement terrible l'impressionnait.

Il lui semblait qu'à cette place, bien connue de lui, la terre avait été remuée il n'y avait pas longtemps.

Arriverait-il trop tard?

Une crainte fit place à l'autre.

Il plongea, avec la frénésie de l'effroi, sa main dans le sol mouvant, et jeta un cri de joie.

Le squelette y était toujours!

Il avait senti cette douce et soyeuse chevelure d'enfant qui avait tant épouvanté Salvator.

Lui…. elle le rassurait.

Il se mit à creuser.

Détournons les yeux de la hideuse besogne.

Respirons l'air pur.

Regardons les belles étoiles du ciel, poussière d'or qui jaillit sous les pas de Dieu.

Écoutons si, par cette nuit sereine, ne descendraient pas jusqu'à nous, à travers les espaces incommensurables de l'éther, quelques notes du cantique céleste que chantent les anges en adorant le Seigneur.

Il sera bien temps de ramener nos regards sur la terre quand l'homme maudit sortira sombre et frissonnant du massif sombre, tenant la bêche d'une main, et de l'autre quelque chose d'informe dans son manteau.

Maintenant, que cherche-t-il de son œil hagard et clignottant?

Il cherche un endroit sûr pour lui confier le funèbre dépôt qu'il vient de reprendre à celui qui ne l'est plus.

M. Gérard marcha sans s'arrêter jusqu'à l'autre extrémité du parc, déposa son manteau à terre et commença à creuser.

Mais au troisième ou quatrième coup de bêche, il secoua la tête en murmurant:

—Non, non, pas ici.

Et il reprit son manteau, fit cent pas sous l'épaisseur des arbres, s'arrêta une seconde fois, hésita….

Puis, secouant encore la tête:

—Trop près de l'autre, dit-il.

Enfin, une illumination lui traversa le cerveau.

Une seconde fois il ramassa son manteau, et, de la même course fiévreuse dont il avait déjà fait deux étapes, il se remit en chemin.

Cette fois il se dirigeait vers l'étang.

Cette fois il n'avait plus peur de voir un spectre glisser à la surface.

Le spectre, il le tenait enfermé dans son manteau.

Arrivé au bord de l'étang, il déposa le manteau sur le gazon et commença à le dénouer.

En ce moment, un hurlement lointain et lugubre se fit entendre.

C'était celui de quelque chien pleurant dans une ferme voisine.

—Oh! non! non! dit-il, pas là! un chien l'en a déjà tiré.

Puis, si l'on vidait l'étang, on trouverait ce squelette.

Mais que faire? Mon Dieu! inspirez-moi!

Cette prière sembla avoir monté au ciel, comme si elle n'eût pas été un blasphème.

—Oui, oui, murmura le misérable, c'est cela! c'est cela!

Ces ossemens, si bien cachés qu'ils fussent dans le parc de Viry, pouvaient y être découverts une seconde fois, y ayant été découverts une première.

M. Gérard les emporterait avec lui et les enfouirait dans son jardin de Vanves.

A Vanves, M. Gérard était plus que partout ailleurs, l'honnête M. Gérard.

Il reprit le manteau, mais il laissa la bêche, et se dirigea rapidement vers la grille du parc donnant sur le pont Godeau.

Il avait la clef et l'ouvrit sans difficulté.

Chose étrange! depuis qu'il tenait ce squelette dans son manteau la terreur des choses surnaturelles avait disparu.

Il est vrai que la seconde valait bien la première, et que l'honnête M. Gérard n'avait rien perdu au change.

La grille refermée, M. Gérard coupa à travers terres pour arriver le plus vite possible à la grande route.

Roland nous a montré le chemin qu'il avait suivi.

Barnabé avait tenu parole: il attendait avec son fiacre à l'endroit indiqué.

Il faisait même mieux qu'attendre: il dormait sur son siège; mais, si bien qu'il dormît, M. Gérard, en ouvrant la portière, donna à la voiture une secousse qui le réveilla.

—Hum! fit Barnabé, c'est vous, notre bourgeois?

—Oui, c'est moi, mon ami, fit M. Gérard, ne vous dérangez pas.

—Voulez-vous, dit-il en avançant la main, que je mette ce paquet-là, qui paraît vous embarrasser, sur mon siège?

Et maître Barnabé désignait le manteau.

—Non pas! non pas! s'écria M. Gérard effrayé; ce sont des plantes rares et qui demandent à être préservées de tout cahot; je les porterai sur mes genoux.

—Comme vous voudrez…. Et nous retournons?

—A Vanves, dit M. Gérard.

—En route pour Vanves, dit le cocher en fouettant ses chevaux.

Et la lourde voiture partit.

Voilà comment il était fait que Salvator n'avait point trouvé, sous le grand chêne et près du massif, le squelette qu'il était venu y chercher.

(*A continuer.*) ALEX. DUMAS.

LE GRAND REMEDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

☞ Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMEDE RUSSE DE READING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et qui les médecins recommandent. Il guérit surement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors, les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'urticaire, le [illegible], les maladies de [illegible] — les panaris, la suppuration, les morsures de puce et d'araignée, les engelures, le [illegible], les gerçures des lèvres et les verrues. Les vertus de cette préparation peuvent être prouvées par des milliers de citoyens de Boston et des environs qui s'en servent depuis trente ans; elle ne doit jamais à la prescription du médecin et est composée des plus purs ingrédients d'après une formule apportée de la Russie. Ces ingrédients viennent de ce pays. Les propriétaires ont des lettres de membres du clergé, de médecins, de capitaines de navires, de nourrices et d'autres personnes qui ont eu recours à ce remède et l'ont recommandé. Le SALVE RUSSE de Redding est dans de grandes boîtes en ferblanc sur la couverture desquelles il y a un cheval et un soldat blessé. Cette gravure se trouve également sur l'enveloppe. Le prix est de 25 cents la boîte.

REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres

9 fev—1an,3pa ville et camp

☞ Ecoutez ce que dit la Faculté de Médecine des CELEBRES AMERS DU Dr J. HOSTETTER:

Lancaster, Pic. 1er janvier 1854.

Au Dr J. Hostetter, Pittsburg, Pa.

Monsieur:—L'usage de vos excellents Amers contre les maladies chroniques, telles que les rhumatismes, la goutte, la dyspepsie, la dyssenterie, la diarrhée, &c, leurs vertus comme préservatif et comme tonique, me les font recommander, sans hésitation, aux dyspeptiques surtout et aux malades en général. C'est le meilleur remède que je connaisse.

Votre obéissant serviteur, H. A. SMITH, M. D.

A vendre en gros et en détail, par G. O. WOODMAN & Co., Encoignure Magazin et Commune. JOHN WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres

6 mai—6 v. et camp.

Avis Opportun.

☞ Tous les membres de la Faculté de Médecine admettent que la plupart des maladies auxquelles le système de l'homme est sujet, proviennent du sang, et qu'elles ne peuvent être guéries que par des remèdes qui agissent directement sur le sang. Cependant on ne saurait mettre trop de soin à faire choix d'un remède, car il y a une infinité de drogues qu'on fait passer pour de bons remèdes pour la purification du sang. Les nombreux certificats qu'ont obtenus les propriétaires du WASHINGTON PURIFIER prouvent que c'est le SEUL REMÈDE auquel le public doit se fier.

Pour les rhumatismes, la goutte, la névralgie, etc., les WASHINGTON RHUMATIC REMEDIES sont uniques.

A vendre par les propriétaires, MICKLEJOHN & Co, 103 rue Poydras. A vendre également par J. WRIGHT & Co. et G. O. WOODMAN.

Guérison des Hémorroïdes.

CAMDEN, N. J., 12 mars 1855.

Mon cher monsieur:—C'est avec le plus vif plaisir que je vous annonce le bien que m'ont fait quelques bouteilles des AMERS ALLEMANDS DU Dr HOOFLAND. J'éprouvais, depuis nombre d'années, à l'approche des [illegible], des douleurs aiguës … des hémorroïdes … [illegible]

Je suis, etc., MARGARET [illegible]. No. 45, Plum street, Camden, N. J.

Au Dr. C. M. Jackson, à Philadelphie.

Voy. l'annonce publiée dans une autre colonne. A vendre par J. WRIGHT & Co. Nos 21 & 151 rue de Chartres.

AVIS.

Le soussigné, citoyen de la Nouvelle-Orléans, donne avis au public [illegible] …

BARNETT R. HART.

CIGARES de la Havane … [illegible]

A vendre par … No 84, Vieille Levée.

CHARTE DE LA COMPAGNIE DE STEAMERS DU SUD A LA NOUVELLE-ORLEANS.

ETAT DE LA LOUISIANE, ville de la Nouvelle-Orléans.—Qu'il soit connu que le neuf du mois de mai, dans l'année mil-huit-cent cinquante six et la quatre-vingt-dixième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, pardevant moi, Wm Christy, notaire public, dûment commissionné et assermenté pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en présence des témoins ci-après mentionnés et qui ont signé, se sont présentées les parties dont les noms figurent plus bas et qui déclarent que des cas comme celui-ci, et particulièrement d'après loi de la Législature dudit Etat qui pourvoit à l'organisation de corporations ayant pour but des améliorations et des travaux d'utilité publique, le dit acte No 131 des lois approuvées le quatorzième jour de mars de l'année 1855, ils ont arrêté, et arrêtent par les présentes, en leur nom et au nom de ceux qu'ils représentent, qu'ils forment une corporation dans le but de transporter du fret, des passagers et les malles par des steamers, moyennant rétribution, entre les ports de la Nlle-Orléans, de Galveston et la Baie de Lavaca, et entre tels points que la corporation pourra désigner; dans le but de naviguer sur mer par la vapeur ou autrement, de maintenir une ligne de steamers et de conduire toutes les affaires de la navigation.

Article 1er.—Le nom de ladite Corporation sera "La Compagnie de Steamers du Sud, à la Nouvelle-Orléans". La dite Corporation est établie dans la ville de la Nlle Orléans. Elle commencera les affaires dès que les marchés mentionnés dans l'article quatre seront conclus et que les conditions de la loi seront remplies. Elle existera vingt-cinq ans à partir de la date de cette charte, à moins qu'elle ne soit dissoute plus tôt de la manière indiquée plus bas. Dans ce laps de temps, elle aura le privilège de succession, en sa qualité de corporation, de conclure des marchés, d'ester et pourra être attaquée devant les tribunaux, se servira d'un sceau de corporation qui aura pouvoir de recevoir dans les Etats-Unis d'Amérique et pour inscription le nom de la Corporation. Elle pourra acheter, recevoir, louer, vendre et transférer des propriétés, mobilières et immobilières; élire tels officiers et directeurs qu'elle jugera nécessaires, et qu'elle jugera convenable; adopter et établir les règlements nécessaires à la bonne administration de ses affaires et jouira de tous les privilèges que la loi accorde aux corporations. Le président de la Direction en, en son absence de la ville, un des directeurs, recevra les assignations lorsque la Corporation sera assignée en justice.

Art. 2.—Le but dans lequel la dite Compagnie de steamers du Sud, à la Nouvelle-Orléans, est établie et son genre d'affaires sont: de transporter, moyennant rétribution, des passagers, du fret, des malles et des biens personnels, par steamers, entre les ports de la Nouvelle-Orléans, de Galveston, la Baie de Lavaca et tels ports, à l'étranger ou à l'intérieur, que la Compagnie pourra désigner; de naviguer sur mer, par steamer ou autrement; de maintenir une ligne de steamers et de conduire toutes les affaires de la navigation.

Art. 3.—Le nom et l'intérêt de chaque partie qui figure sur cet acte et sur la liste primitive de souscription sont comme suit:

Signataires.	Actions	Montant.
Charles Morgan, par procuration de Harris & Morgan	500	$50,000
R. & J. Watson	170	17,000
Coxe & Breaux	30	3,000
Graham & Co.	30	3,000
Fred. Camerden	25	2,500
Saml. Harby	10	1,000
R. B. Sumner	60	6,000
Charles H. Hughes par C. B. Payne	10	1,000
Laura A Dix, femme de E. H. Dix	25	2,500
Christian Mehle	10	1,000
Henry J. Leovy	20	2,000
Campbell & Strong	10	1,000
J. A. P. de Visser	30	3,000
J. C. Harris, pour lui même ou des souscripteurs au Texas	300	30,000
Harris & Morgan	500	50,000
J. P. Warner & Co.	150	15,000
Cora. B. Payne	250	25,000
C. T. Buddecke & Co.	50	5,000
Jacob Mehle	100	10,000
M. Shepperd	10	1,000
D. B. Carroll	10	1,000
W. H. Letchford & Co.	50	5,000
Rodolphe Doussat, par C. B. Payne	10	1,000
Peter Fornhey	10	1,000
J. Viosca Jr.	15	1,500
J. Marks & Co., par L. B. Cain	10	1,000
H. Mougens	10	1,000
P. H. Marks	10	1,000
W. A. Violett & Co.	100	10,000
Maloney & Broth, par E. Blossmer	10	1,000
E. J. Hart & Co.	500	50,000
F. F. Folger & Co.	100	10,000
Hughes Vallette & Co.	100	10,000
V. & E. Maignan	100	10,000
Maurice Lavillebeuvre	10	1,000
S. de Visser & Co.	40	4,000
Race & Foster	50	5,000
Wm H. Talbot, par C. B. Payne	15	1,500
Norman Whitney	20	2,000
G. Lanata	25	2,500
J. I. Levy & Simpson	25	2,500
Goldsmith & Haber, par L. Goldsmith	10	1,000
Marquette & Co.	40	4,000
J. H. Marks & Co.	40	4,000
James Byrnes	10	1,000

Art. 4.—Tous les pouvoirs de la Corporation seront exercés par un bureau de directeurs composé de quatre membres de la Compagnie, lesquels, après l'expiration du temps de service de la première direction, seront élus annuellement par les actionnaires … [illegible]

Art. 5.—Les personnes ci-après nommées, savoir: E. J. Hart, T. C. Harris, H. R. Morgan et C. B. Payne constitueront la première commission administrative, et ils sont par la présente investis de tous les droits, pouvoirs et privilèges spécifiés dans l'article précédent. Ils resteront en fonctions jusqu'au premier lundi du mois de février 1857 et jusqu'à ce que de autres commissaires aient été élus à leur place.

Art. 6.—La commission administrative, à sa première réunion après l'élection des commissaires, choisira parmi ses membres un président qui devra présider à toutes les assemblées de la commission … [illegible]

Art. 7.—A la première élection de commissaires administrateurs … [illegible]

Art. 8.—La commission administrative aura le pouvoir de placer … [illegible]

Art. 10.—Dans tous les cas, la manière de voter sera la même … Les actionnaires auront le droit de voter soit en personne, soit par procuration … [illegible]

Art. 11.—Dans le cas où un actionnaire négligerait de payer, dans les trente jours après maturité, le versement qui viendrait à échoir sur le fonds capital, ses actions seront mises en vente publique ou privée, selon ce que décidera la Commission, et le produit de ladite vente sera porté au crédit de son compte sur les livres de la Compagnie. Aucun actionnaire ne pourra voter, en aucun temps, si son compte n'est pas couvert.

Art. 12.—Des certificats d'actions seront émis au nom des actionnaires aussitôt que le fonds capital sera intégralement payé; ces certificats seront signés par le président et le secrétaire. Le grand-livre des fonds capital sera tenu dans les bureaux de la Compagnie, à son domicile, et aucun transfert ne sera valable envers la Compagnie avant d'avoir été inscrit sur le grand-livre. Dans le cas où quelque actionnaire voudrait transférer ses actions avant d'en avoir effectué le paiement en entier, il pourra le faire en substituant à ses propres obligations celles du nouvel acquéreur, pourvu que ce changement se fasse avec l'approbation de la Commission administrative. Le fonds capital de la Compagnie pourra être augmenté de temps à autre, de telle manière et pour telle somme que les Commissaires-administrateurs pourront recommander et après l'approbation donnée à cette mesure par la majorité en somme des actionnaires dans une assemblée convoquée à cet effet, après quinze jours d'avis préalable, en anglais, dans deux des journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Art. 13.—Dans une assemblée générale, qui sera convoquée à cet effet, après trente jours d'avis préalable, en anglais, dans deux journaux, les actionnaires de la Compagnie auront le pouvoir de faire toutes modifications, additions ou changemens, dans le présent acte d'incorporation, exceptée toutefois aux dispositions arrêtées par l'article 4, et même de dissoudre ladite corporation avec l'assentiment des trois quarts des actions représentées dans ladite assemblée; et à cet effet tout désenteur ou souscripteur au fond capital pour un montant de cent dollars, sera considéré comme étant actionnaire et votera ainsi que le prescrit l'article 1; et toute modification, addition ou changement, ainsi que l'arrêté de dissolution sera enregistré et publié, en conformité de la loi.

Art. 14.—Quand arrivera le moment de liquider les affaires de ladite corporation, cette opération sera conduite par trois actionnaires qui seront élus par une majorité des actionnaires en somme et qui prendront le titre de Commissaires-liquidateurs. Leur devoir sera de vendre et réaliser tout ce qui pourra appartenir à la Compagnie, aux conditions qu'ils seront fixées, par les actionnaires dans une assemblée générale; ils feront recouvrer et encaisser tout ce qui peut être dû à la Compagnie, et après avoir payé toutes les dettes, ils répartiront les produits de la vente et des recouvrements entre les actionnaires au pro rata du montant respectif de leurs actions, et aussitôt qu'il sera rentré assez de valeurs pour pouvoir effectuer une répartition.

Fait et passé, en mon étude, dans ladite ville de la Nouvelle-Orléans, en présence de George W. Christy et d'Auguste Commandeur, témoins majeurs et domiciliés dans ladite ville, qui ont signé audit acte, ainsi que les fondateurs de ladite corporation, avec moi, notaire soussigné, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé à l'original:

GEO. W. CHRISTY, A. COMMANDEUR. WILLIAM CHRISTY, Notaire public.

Je certifie que l'acte ci-dessus transcrit est une copie exacte de l'original, dont la minute est enregistrée dans mon étude. En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat sous ma signature et mon sceau. Nouvelle-Orléans, ce neuf mai mil huit cent cinquante six. WILLIAM CHRISTY, Notaire public.

10 mai—5f en 30j

EAU D'ABITA.

L'EAU de ces célèbres sources est à vendre, en baril, demi baril et damejeanne, à la pharmacie de M. Jas Syme, seul agent, encoignure Canal et Carondelet, Nlle-Orléans.

L'eau d'Abita est excellente contre toutes les maladies du foie et de l'estomac, la dyspepsie, la gravelle, les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, la faiblesse générale provenant des excès, &c. Elle guérit radicalement la diarrhée, qu'elle soit chronique ou non, et n'est pas moins bonne pour la dentition. On peut la faire prendre sans danger à l'enfant le plus délicat, le goût en est des plus agréables. Afin de prouver cette assertion, je publie l'un des nombreux certificats qui m'ont été délivrés.

Nlle Orléans, 21 avril 1854.

Je certifie qu'étant très malade, je me fis traiter par les Drs Stone et Boyer. Deux mois de soins assidus ne me firent aucun bien. Je me rendis alors aux sources d'Abita, à l'hôtel du capitaine J. S. Bossière. Au bout d'un mois je fus entièrement guéri. Je suis retourné à St Louis, où je jouis d'une excellente santé. Je crois remplir un devoir en recommandant ces sources aux malades. Le certificat des Drs Warren Stone et P. C. Boyer, médecins de la Maison de Santé, fait connaître la maladie dont j'étais atteint. H. MACSHANE.

Je certifie que M. H. Macshane a été traité, pendant deux mois, à la Maison de Santé, pour une irritation de la vessie qui le faisait beaucoup souffrir. Je l'ai traité de concert avec les autres médecins de la maison. Il éprouva aujourd'hui un grand soulagement.

(Signé) W. STONE, M. D. P. C. BOYER, médecin de l'Hôtel.

Je réfère le public à quelques-unes des personnes qui ont eu recours à ces sources: Genl J. L. Lewis, Mr. R. C. Evans, Natchez; Col W. Christy, L'hon. J. H. Caldwell; M. Talbot Wilson, Dr Wederström; M. Jos. Lovell, Dr Mac Cormick; Col Bingaman, à Natchez, Dr Porter; Mr. L. Banelie.

Eaux d'Abita.

L'HOTEL de ces célèbres sources d'Abita sera ouvert le 6 mai et dirigé par M. James Wall, ancien directeur du Louisiana Hotel. On peut obtenir des renseignemens à la Pharmacie de M. James Syme, encoignure des rues Canal et Carondelet, à la Nlle Orléans, où l'on vend l'eau d'Abita en baril ou en damejeanne, aux prix que demande le propriétaire. J. S. BOSSIÈRE, Sources d'Abita, Covington, Lne.

10 mai—

Chien volé.

Il a été volé, le 8 courant, un petit chien de la Havane, poil de blanc, ayant la poil ras à l'arrière train, et répondant au nom de COQUELICOT. La personne qui le rapportera à M. E. Prévost, rue Bourbon, entre Orléans et St Pierre, au-dessus du magasin de M. Bernard, bijoutier, recevra une récompense de DIX PIASTRES. 10 mai—

M. JOSEPH CHARBON est chargé de ma procuration pendant mon absence. 10mai—15 F. MALLARD.

BOUCAUTS de sucre vides—300 à vendre par E J HART & Co, 10mai Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

HOUBLON et drêche—Un fort approvisionnement, pour brasseurs, toujours en magasin et à vendre par E J HART & Co, 10mai Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

200,000 Cigares de la Havane.

CIGARES de la Havane de différentes grandeurs et des marques les plus célèbres, en débarquement du brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par BORNIO & FRERE, 10 mai No 34, rue Gravier

TABAC en feuilles de la Havane—23 balles de première qualité, de la nouvelle récolte, pour capes et tripes, en débarquement de l'Adams Gray de la Havane, à vendre par BORNIO & FRERE, 10 mai 34, rue Gravier

CIGARETTES—15 barils de marques différentes, en débarquement de l'Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par BORNIO & FRERE, 10 mai 34, rue Gravier

AMANDES—200 sacs amandes à coque tendre et dure, de Avila et de Tarragone, à vendre par H. MEUGENS, 10mai—25 31, rue de la Commune

VIN d'Oporto—100 quarts pipes de différentes qualités, à vendre par H. MEUGENS, 10mai—2m 31, rue de la Commune

GENIEVRE—15 pipes genièvre extra, en débarquement du navire Ocean Home, venant de Rotterdam, à vendre par H. MEUGENS, 10mai—2m 31, rue de la Commune

AMANDES, noisettes et vin d'Oporto, en débarquement du navire Astoria, et à vendre par H. MEUGENS, 10mai—26 31, rue de la Commune

Meubles en fer! Meubles en fer!

REÇU par le navire St John du Hâvre et à vendre chez les soussignés: 16 caisses de meubles en fer sortant de la fabrique de Tronchon de Paris. Un grand assortiment de Canapés, sophas, bancs, fauteuils et chaises de toutes formes. En vente chez LION & PINSARD, 10mai 66 & 68, rue Royale, encoig. Bienville.

Ombrelles! Ombrelles!

200 Ombrelles nouvellement reçues: Ombrelles ordinaires, Ombrelles Marquises, Ombrelles éventails. En vente chez LION & PINSARD, 10mai 66 & 68, rue Royale, encoig. Bienville.

Parapluies et demi parapluies!

REÇU par le Guttemberg du Hâvre, un grand assortiment de parapluies, [illegible]. En vente chez LION & PINSARD, 10mai 66 & 68, rue Royale, encoig. Bienville.

Parfumerie! Parfumerie!

NOUVELLEMENT reçu, un grand choix de parfumerie française, des meilleures maisons de Paris, telles que Lubin, Demarsons, Vincent, Violet, Société Hygiénique, Pinaud, Piver, &c. En vente chez LION & PINSARD, 10mai 66 & 68, rue Royale, encoig. Bienville.

Chaussures d'enfants et pour jeunes gens.

REÇU par le navire Guttemberg, du Hâvre, 180 douzaines de souliers pour les enfants et jeunes gens de toutes tailles à des prix extrêmement modérés. LION & PINSARD, 10mai 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

Corsets! Corsets!

[illegible] 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

VIENNENT de recevoir 300 corsets … de tailles et qualités supérieures, à des prix très réduits. 10mai

AU BOSQUET.

[illegible] No 268, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse … [illegible]

LOTERIE DE LA HAVANE … [illegible]

PROUDENT L. ETIENNE … 19av … rue Chartres

L'Ami de la Maison, REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE.

"Ce titre, dit l'éditeur, n'a pas été choisi au hasard. Notre désir sincère est de mériter que nos lecteurs nous considèrent et nous aiment bientôt comme un ami."

L'Ami de la maison publiera, par an, 52 Nos de 16 pages de texte, d'un format commode, d'une bonne exécution typographique, et illustrés de jolies vignettes.

$3 …… par an.

☞ On souscrit à la LIBRAIRIE NOUVELLE, 1 mai 167, rue de Chartres

AVIS. Maison Vor Hébert & Cie.

NOTRE sieur ANDRÉE partant pour France du 15 au 20 mai—nous sollicitons nos clients et le public en général de vouloir bien lui confier leurs ordres et commissions soit en *Librairie ou autres articles.* Vor. HEBERT, & Cie. 1mai—20 149 rue de Chartres.

PAPIERS PEINTS! PAPIERS PEINTS! Vor HEBERT & Cie.

NOUS déballons en ce moment un assortiment de 1000 rouleaux de papiers peints et bordures. Composé principalement de papiers ORDINAIRES et DEMI FINS. Nous prenons la liberté d'appeler l'attention des acheteurs sur cet envoi qui remplit toutes les conditions, QUALITÉ, BEAUTÉ & BON MARCHÉ. Vor. HEBERT & Cie. 1mai—20 149 rue de Chartres.

Journaux Illustrés, A BON MARCHÉ.

Le Journal pour tous, hebdomadaire $2 par an; L'Ami de la maison, do 3; L'Ami des Sciences, do 3; L'Univers illustré, do 1; Le Journal du dimanche do 1; Paris la soir, quotidien 5.

☞ Ces divers journaux, publiés à Paris, sont régis par l'élite des littérateurs français et illustrés de vignettes dues aux premiers artistes. On souscrit à la Librairie Nouvelle, 5 mai rue de Chartres No 107

BONNE OCCASION. ☞ AVIS IMPORTANT.—☜ Fonds pour cause de départ pour France

LES ustensiles et l'installation d'une grocerie située dans un des meilleurs quartiers de la ville à proximité des marchés et parfaitement achalandée, ainsi qu'un beau bœuf en bon ordre, sont à vendre à l'amiable. On n'y verra de présent que l'acquéreur n'aura qu'à s'y rendre. Il sera également offert un beau lot de meubles de luxe et batterie et ustensiles de cuisine. ☞ Pour plus amples renseignemens, s'adresser au No 34, rue de l'Hôpital ou au bureau du *National.* 9 mai—6

AVIS.

PENDANT mon absence, notre sieur E. P. Bexé est chargé de notre procuration générale. venai—6 ED. FROIDEVAUX.

REÇU par le Cahawba—35 malles confections d'été, pour jeunes gens et enfants, à vendre par LAGAY & LECANU, 9mai Importateurs, 36, rue de Chartres

REÇU par le Cahawba—110 malles confections nouvelles pour hommes, comprenant tous les derniers genres, à vendre par LAGAY & LECANU, importateurs, 9 mai 36, rue de Chartres

EN débarquement du navire Marie Caroline de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 20 barriques vin rouge. 9 mai PAUL LACROIX, 13 rue Toulouse

Enfant volé.

MON fils, HENRY WOLLENTI, âgé de huit ans, a disparu, il y a deux ans, de chez moi. Je crois qu'il a été volé et emmené hors de la ville. Je le prie, si ces lignes tombent sous les yeux, sa pauvre mère espère qu'il reviendra chez elle. ANNA WOLLENTI, Champs Elysées, 8mai 3me district, Nlle Orléans

LE soussigné, habitant le village de la Nlle-Ibérie, offre ses services aux négociants de la Nlle-Orléans comme collecteur dans et pour la paroisse St-Martin. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent être persuadées qu'il ne négligera rien pour faire la rentrée des comptes qu'on voudra bien lui confier. Il réfère les personnes qui le recommandent pas aux MM. Harby & Tragouet, Louis Teffleau et Jean Baptiste Derbès, de la maison Bellocq & Co. SEURE DARBY. 16 avril v et c—1m

LE soussigné offre à vendre à des conditions très avantageuses sa propriété, sise entre le couvent et le collège de la paroisse St-Jacques, dans le voisinage du village de St-Michel, contenant un arpent de terre, face au fleuve, sur 40 de profondeur, avec une belle maison neuve en briques à deux étages et ses dépendances; écurie, poulailler, deux jolies maisons pour nègres, puits, citerne, cuisine, etc. Sur le [illegible]. 2o Un terrain attenant au premier d'un arpent, mesurant 60 pieds de largeur sur 120 pieds de profondeur, avec un magasin loué à haut prix. Pour conditions, s'adresser au propriétaire. Paroisse St-Jacques, 4 avril 1856. J. B. LAFFITTE. 16av—5v et c

INSTITUTRICE.

UNE dame, munie de bonnes recommandations, désirerait trouver une place d'institutrice dans une famille où il y aurait plusieurs demoiselles dont elle peut commencer et finir l'éducation. Elle enseigne le français, l'anglais, la musique, piano et chant, ainsi que tous les ouvrages de l'aiguille, tapisserie, broderie, etc. Références et recommandations—MM. J. Bellocq & Co., 64, rue Carondelet; M. Chs N. Olivier, 236, rue Mme Parent, coin Remparts et Dumaine, ou au bureau de l'Abeille. 7av—1m

SUCRE—30 caisses Sucre jaune de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 21 av 39 Vieille Levée, en face de Natchez Alley

CIGARES en Douane—155,000 cigares de la Havane, Media Regalias, Londres, Conchas, Millar et autres cigares de bonnes marques, qui peuvent être exportés libres de droits. A vendre par LABORDE & XIQUES, 21 av 39 Vieille Levée, en face de Natchez Alley

EN débarquement du navire Mary Caroline, de Bordeaux—40 barriques vin rouge bon ordinaire; 60 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne; 200 caisses vin vieux Médoc Château Belair; 300 do vin rouge St-Julien Médoc; 44 de 100/2 boîtes sardines à l'huile marques A. Biget & Dubois Allain & Cie; 30 caisses de 100/4 de boîtes sardines à l'huile marques A. Biget & Dubois Allain & Cie. A vendre par LANATA FRERES, 1ermai 9 & 11, rue Jefferson

EN débarquement du navire Mary Caroline, de Bordeaux—50 fûts eau de vie 4me preuve marques Coulée & Martin à la Rochelle. A vendre par LANATA FRERES, 1ermai 9 & 11, rue Jefferson

EN débarquement du navire Fanny Fosdick, arrivé du Hâvre: 3 tonneaux fromages Gruyère. A vendre par J. M. CURIEN, 1mai 23 rue Toulouse

AUDRAWBACK—400 caisses absinthe Ed Pernot, reçues par le navire Clarissa Bird, venant du Havre. A vendre par J N CURIEN, 23, rue Toulouse.

A. Sturzenegger & Hernand, *No 47 rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane,*

OFFRENT en vente des marchandises suivantes au plus bas prix, et aux conditions les plus libérales. Mousseline imprimée, unie, et en couleur, do brodé à bouquet, ramages et à pois, do de 24 yards pour moustiquaires, Tarlatans en blanc et en couleurs, Coutil écru uni et fantaisie, Ginghams et mouchoirs madras, Rideaux sur tulle guipure et mousseline, Cravattes en jaconet et en soie, Gros du Rhin et lustrine noire, Galons et rubans velours, BRODERIES comme chemisettes, manches, cols, mouchoirs de batiste, etc., Fil à coudre noir et arlequin, fil rouge, Bas, demi-bas, chemises de coton, etc. AUSSI: constamment en magasin, un grand choix en fusils doubles provenant d'une des meilleures manufactures. La susdite maison attend par le prochain arrivage du Hâvre le complément de son assortiment en articles de printemps. [illegible]

SARDINES—10,000 demi boîtes, 10,000 quart do, en débarquement du navire Marie Caroline, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co 1ermai 30, Vieille Levée

VIN ROUGE—30 barriques vieux vin, en débarquement du navire Marie Caroline, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 1ermai 30, Vieille Levée

VIN BLANC—36 barils, en débarquement du navire Marie Caroline, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co. 1ermai No 30, Vieille Levée

CHAUX de Thomaston et de Rockland—1,300 barils de chaux de Rockland, chargement de la barque Davien, en débarquement et à vendre par ALFRED HENNEN, 1mai—5 73, rue des Magazins

REÇU par les navires Royaton et Alfred, du Hâvre: 150 flacons sirop de Fios; 50 do sirop d'Abéone; [illegible] …

[illegible] … ÉDOUARD GUILLOT, 140, rue Royale

EN VENTE A la Librairie Nouvelle, 107, rue de Chartres,

Les Zouaves et les Chasseurs à pied, ETUDES HISTORIQUES, 1 vol. in-12, Et un grand nombre de volumes brochés. Collection Michel Levy. Bibliothèque nouvelle. Bibliothèque des chemins de fer, &c. &c. &c. 10 mai J. TACON, 107, rue de Chartres

MEMOIRES d'un BOURGEOIS de PARIS Complets, en 5 volumes. En vente A LA LIBRAIRIE NOUVELLE. Prix: $1 50. 10 mai J. TACON, 107, rue de Chartres.

Grand déballage DE LIVRES FRANÇAIS, A LA LIBRAIRIE NOUVELLE, *Rue de Chartres, No 107,* ENTRE LES RUES CONTI ET ST-LOUIS.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. Auteurs anciens et contemporains.

TRADUCTIONS FRANÇAISES des meilleurs ouvrages des Littératures GRECQUE, LATINE, ANGLAISE, ALLEMANDE, ESPAGNOLE, ITALIENNE.

Ouvrages de lecture et d'éducation Pour la Jeunesse.

ENCYCLOPÉDIE MODERNE En 30 volumes—Edition Firmin Didot.

Les Métamorphoses, L'œuvre capitale de Grandville.

Les Guêpes, par Alphonse Karr.

3,000 BROCHURES ILLUSTRÉES, &c. &c. &c. J. TACON, 26 av 107, rue de Chartres.

L[illegible] … 1000 pièces Toile … 1000 do … 1500 pièces Cretonnes … 100 do Toile de Cambrai; 120 do Batiste; 300 do toile de Paris de 50 à 56 la pièce; 150 do Irlande 60 à 66 la yarde; 100 douzaines … toile pour hommes à $20 la douzaine; 80 do do pour dames à $24 la douz. AUSSI: Toile à drap, Toile d'oreillers, damassé et serviettes, en grande variété. P. & E. REILLEY, 10 mai encoignure Canal et Royale

ATTENTION.

☞ Nous appelons l'attention des spéculateurs et des capitalistes à la vente de 200 lots et îlots de terre situés dans la partie la plus florissante de Mandeville et de Lewisburg, qui sera faite pour liquider une société, aujourd'hui à midi, à la Bourse St-Louis, par J. Eugène Tourné, encanteur.

☞ Vincent & Co vendent ce matin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 22 rue de la Douane, des marchandises sèches étrangères et du pays. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

☞ Aujourd'hui, à midi, dans la rotonde de la Bourse St Louis, MM. Beard & May, encanteurs, procèderont à la vente d'un choix d'esclaves créoles et autres. Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi. ☞ Voir aux annonces.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

10 mai—Une maison à étage, dans la rue Hercules, entre Clio et Erato.—Un terrain, rue Sixième, 4me District, près de la rue des Magasins—Maisons de résidence face aux rues Chesnut, Apollo et Washington. —Vente sans limite d'esclaves créoles et autres, à un de crédit.

13 mai—111 terrains dans le fond du Premier District, entre Commune et Canal.—Magasins en briques à trois étages, à l'encoignure Camp et Canal, excellent emplacement pour une banque—règlement entre les héritiers Prudat.—Résidence de famille à la Passe Cerisiers.

16 mai—Trois terrains dans l'îlet compris entre les rues Commune, Gravier, Nile-Levée et Fulton—Trois terrains dans l'îlet compris entre les rues North, Market, Front et Felton.—Un terrain, à l'encoignure Girod et Camp.—Deux résidences de famille, dans la rue Jackson, 4me District, sans limite.—Actions des banques de la Louisiane, de l'Etat et des Citoyens, succession J. I. Harris.—Une maison de résidence face à la rue Nayades.—Résidence de famille rue Ste. Marie.—Deux terrains de valeur, face au chemin de la [illegible].—Une jolie maison rue Clio, entre Apollo et Bacchus.

17 mai—Deux terrains dans la rue Claiborne—Trois terrains dans la rue Palmyre.—Une maison en bois dans la rue St-Paul—Deux maisons à étage dans la rue Constance, entre Melicerte et Barthélemy.—Un terrain à l'encoignure Magasine et Melicerte—Deux maisons en briques dans la rue Robin, entre Magasins et Constance.—Trois terrains dans la rue Race—Quatre terrains dans l'îlet compris entre les rues Camp, Felicité et Orange—Deux terrains dans la rue du Camp, entre Orange et Race—Deux terrains dans la rue du Camp, à l'encoignure Orange—La résidence de l'hon. Thomas Slidell, à l'encoignure Camp et Robin.—Trois esclaves et terrains améliorés, dans la rue Hevia, pour la succession de Wm McLeod.—Maison à étage dans la rue St André, entre Rousseau et Bellechasse, pour la succession de Catherine Halliger.

20 mai—Quinze terrains et améliorations, dans les rues Tchoupitoulas, Annonciation et Louisa. Le "Sun Warehouse", dans la rue des Magasins, entre Delord et Poyfarré. Maison en briques à étage, dans la rue du Camp. Trois terrains dans la rue du Camp, quatre Maisons en briques à étages, dans la rue Nayades, encoignure St André. Trois maisons basses, dans la rue Nayades, encoignure Félicité; un terrain dans le fond; le tout pour la succession de D. F. Burthe. Un terrain, à l'encoignure Jackson et Robertson, Premier District, pour la succession de James Magee. Vente d'un esclave, dans un procès.

24 mai—Propriété améliorée, rue Claiborne entre Dumaine et Bienville, au profit des héritiers G. McCall; Résidences de famille rues Hercules et Terpsichore—Propriétés en briques, à deux étages, rue des Magasins, 4me district.

24 mai—Trois terrains de valeur, améliorés, et un terrain au dans la rue Poydras, encoignure Bertrand.

26 mai—Grande vente de terres de valeur au Texas (41,673 arpents, plus ou moins).

31 mai—Trois terrains de valeur, rue des Magasins, entre Jackson et Philip, et plusieurs esclaves de choix, pour la succession Hiram Hart.—Deux terrains, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Martin, Melpomène et Thalie, près le dépôt du chemin de fer de Jackson.—Deux terrains améliorés dans l'îlet compris entre les rues Erato, Thalie, Mannel et Clara.—Douze terrains, dans l'îlet compris entre les rues Clara, Martin, Thalie et Erato, à un îlet du dépôt du chemin de fer de Jackson.—Vingt terrains dans l'îlet compris entre les rues Clio, Erato, Solis et Maunsel, en face du dit dépôt.—Un terrain, dans l'îlet compris entre les rues Hercules, [illegible] Tchoupitoulas et Euterpe.—Dix-neuf terrains, dans le 4me District, face aux rues Race, Philip, Jackson, Nayades, Quatrième et Huitième, le terrain de la rue Quatrième est amélioré.—Huit terrains à Jefferson City, face à la rue des Magasins.—La moitié d'îlet de 12 terrains, à Rickerville, face à la rue du Camp, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Magasins, Robert et Upper Line.—Les trois quarts d'un îlet, à Rickerville, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Upper Line et Robert, comprenant 16 terrains.—Six terrains, à Rickerville, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Jersey, Octavie et Joseph, un des terrains est à l'encoignure Levée et Jersey.

7 juin—Terrain de valeur, dans le 4me District, dans l'îlet compris entre les rues Washington, Bacchus, Quatrième et Dryades, formant l'encoignure Washington et Bacchus.—Un terrain dans l'îlet compris entre les rues Levée, Water, Josephine et Troisième.—Deux terrains, dans l'îlet compris entre les rues Josephine, St André, Mannel et Clara, le tout pour la succession de Harlow Lamb.—Deux maisons en bois à étages, construites en briques, et quelques belles maisons dans la rue Girod, entre Tchoupitoulas, 1er District, pour la succession de Ada Pendergast.—Quatre terrains bien remblayés et propres à bâtir, rue du Bassin, entre Annonciation et Constance, pour la succession de Amelia Parker.

☞ Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

ECOLES PUBLIQUES DU DEUXIEME DISTRICT.

L'EXAMEN annuel de ces Ecoles aura lieu dans l'ordre suivant, savoir: Le Mardi, 13 mai, à l'École des garçons et des demoiselles, près le pont du bayou St Jean. Le Mercredi, 14 mai, à l'École des demoiselles, sur le Chemin du Bayou, entre les rues Derbigny et Roman. Le Jeudi, 15 mai, à l'École des garçons, encoignure des rues St-Pierre et Claiborne. Le Vendredi, 16 mai, à l'École des demoiselles, rue Robertson, entre les rues Conti et Bienville. Le Lundi, 19 mai, à l'École des garçons, encoignure des rues Bienville et Robertson. Le Mardi, 20 mai, à l'École des demoiselles, rue Ste-Anne, entre les rues Villeré et Marais. Le Mercredi, 21 mai, à l'École des garçons, rue du Bassin, entre les rues Toulouse et St-Louis. Le Jeudi, 22 mai, à l'École des demoiselles, rue Rampart, entre les rues Dauphine et Bourgogne. Le Vendredi, 23 mai, à l'École des demoiselles, rue de l'Hôpital, entre les rues Dauphine et Bourgogne. Le Lundi, 26 mai, à l'École des garçons, rue St-Philippe, entre les rues Royale et Bourbon. Le Mardi et le Mercredi, 27 et 28 mai, à l'École supérieure des garçons, rue St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon. Le Jeudi et Vendredi, 29 et 30 mai, à l'École supérieure des demoiselles dont l'examen aura lieu dans la loge de la Parfaite Union. Les heures d'examen commenceront à 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Un avis ultérieur fera connaître le local où aura lieu la distribution des prix, fixée au 3 juin. Les parents et le public en général sont respectueusement invités à assister aux examens. ALPH. CANONGE, Surintendant. 2 mai—aulorjo

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés ont formé, à partir de cette date, une société sous la raison sociale de M. Antoine Guille, la raison commerciale sera Cuillé, Momus & Cie. CUILLÉ & MOMUS. 8mai—5

$20 de Récompense.

PARTI marron, le 19 avril, le nègre BASILE âgé d'environ 20 ans, trapu, figure ronde et joufflue, grosses lèvres, gros yeux, nez un peu épaté, le teint tirant sur le griffe, grosses oreilles, cheveux crépus, la voix douce, portant une cicatrice de la mâchoire supérieure, une petite cicatrice à la tête près du front, et aux dents, taille de 5 pieds 4 pouces ou environ. Il porte toujours un paquet, à la jambe, … Le dit nègre était au marché Poydras où il est bien connu. $20 seront données à celui qui le livrera à son maître, rue Monroe, No 100. Nouvelle-Orléans, 8 mai 1856. FERNANDO LEMOS. 8 mai—1m

AVIS.

LE soussigné ayant loué le beau magasin situé encoignure BARONNE et CANAL, connu sous le nom de Gothic Building (anciennement occupé par Madame E. Fournier) informe ses amis et le public en général qu'il en fera l'ouverture le 12 mai courant avec un assortiment complet de marchandises … de nouveautés et d'articles domestiques, dont on trouvera toujours ledit magasin parfaitement pourvu, et à des prix réduits. M. Henry Ducatel, attaché à la maison, se recommande à ses amis et anciens clients. M. W. HIBBARD. 7 mai—7,8,10,12

A louer pour cause de départ.

La jolie maison neuve No 66, rue Dauphine, entre Bienville et Conti, construite pour une grande famille. S'adresser à LAGAY & LECANU, 5 mai—5 36, rue de Chartres

AVIS.

PENDANT mon absence de la Nlle Orléans, les personnes qui auraient des réclamations contre moi ou des paiements à me faire, sont priées de s'adresser à MM. Boyer Frères, encoignure Moreau et Mandeville, Troisième District. 6 mai—5 A. BOULANGER.

EN débarquement du navire Mary Bradford, venant de Bordeaux: 60 barriques vin rouge Cantenac; 50 do do St-Julien; 18 barils vin blanc Haut Sauterne; 25 caisses absinthe Sauvageol, Brunston & Co; 15 do muscat de Lunel do; 9 quarts eau de vie LaRochelle, à vendre par C CAVAROC & Co, 26 av—8 144 rue Royale

EN débarquement du navire Mary Bradford, de Bordeaux—4 quarts pipes Cognac M. J. Abec 4me preuve. 5 huitièmes do do 1re preuve. A vendre par P D SIMOND & COUTIN, 26 avril 13, Bienville

PORTER de J. & R. Tennent, en demi bouteilles, à vendre par JUAN Y. DE EGANA, 47, Bienville

Succession de Louis Marcel Bienvenu.

AVIS est donné aux personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la susdite succession, de les présenter, dans les dix jours, au bureau de M. Frédéric Thomas, administrateur, No 102, Passage de la Bourse ou au bureau de M. P. Soulé, encoignure Douane et Chartres. Les personnes qui doivent à la succession sont priées de venir régler leurs comptes. 1mai—10

M. LENOIR. Restaurant et Café du BAYOU ST-JOHN HALF WAY HOUSE. PRÈS LE BUREAU DE PÉAGE. ☞ Cet établissement sera ouvert au public le 1er Mai prochain. 24av—

MEUBLES. MEUBLES. Entrepôt du Sud, CHAS. A. STEWART, 171 et 173, rue Canal. 8 mars—1an

Madame veuve Maillard, *Rue Bourbon, encoignure Toulouse, No 159.*

PREVIENT les personnes qui lui doivent, de venir régler leurs comptes dans le plus bref délai; et aussi ceux qui pourraient avoir quelques réclamations … au plus tôt … [illegible]. 8mai—au15

Un pas de fait dans la voie des progrès de l'art de mesurer le temps. EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855. *Médaille et brevet d'invention à Fontana Barbos & Cie, Fabricants horlogers* … [illegible]

Chronomètres de poche à force constante … [illegible] … A vous, MM. les Médecins, … [illegible] … No 39, rue de Chartres.

A MONSIEUR ALLUARD.

Monsieur,

J'ai lu dernièrement dans les différents journaux de cette ville une lettre, portant d'une cure opérée par vous. L'hommage que vous y est rendu ne m'a nullement surpris, et je viens y joindre aujourd'hui le mien, car moi aussi, j'ai été le témoin de l'effet de vos bons soins sur ma fille. Permettez-moi donc, monsieur, de vous en remercier cordialement, et, cela fait, de m'adresser directement au public, auquel je dois parler de la réussite entière obtenue par vous dans le traitement d'un membre de ma famille.

Ma fille, Clarisse Robert, a été pendant 17 longues années atteinte d'une maladie des plus douloureuses et des plus inquiétantes. Dans cette, elle tombait dans des crises nerveuses, ayant le caractère de l'épilepsie. Ces accès fréquents étaient tels que, parfois, elle en perdait la raison pendant 4 et 5 heures, et revenue de là, elle était dans un déplorable état physique. Pendant trois ou quatre jours, elle ne pouvait faire usage de ses jambes, puis venaient les maux de cœur, les vomissements, se prolongeant pendant des journées entières, des maux de tête sans relâche, un incroyable affaiblissement de la vue, une digestion difficile, de violents maux d'estomac, des insomnies invincibles, enfin, une débilitation générale, dépérissement presque complet. Alors les souffrances étaient si vives, que la désespoir s'emparait d'elle et qu'elle demandait la mort.

Pendant cette période de 17 années, j'ai fait appeler un très grand nombre de médecins, et, après des efforts répétés ils ont renoncé à la guérison de ma fille. Je perdais tout espoir quand je fis la rencontre d'une personne, qui avait été atteinte de la même maladie, et m'apprit qu'elle avait été guérie par Mme Alluard, somnambule, rue Bourbon 251, au mois de novembre 1854. Elle ajouta que, depuis cette remarquable cure, elle n'avait éprouvé aucun retour de son mal. D'après ses conseils, et n'ayant d'autre espoir, je me décidai à consulter Mme Alluard.

C'est en janvier 1856 que je le fis, et, tout d'abord, M. Alluard me répondit du succès. On eut recours au magnétisme et M. Alluard agit sous la direction de sa femme, plongée dans le sommeil magnétique. Je n'ai pas été déçue dans mes espérances: aujourd'hui, 10 avril, ma fille est radicalement guérie: nulle trace de sa maladie n'est restée chez elle.

Je viens donc, par la voie des journaux, donner de la publicité à cet étonnant résultat, afin d'acquitter, en partie, la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers M. Alluard.

J'ajoute à mon nom ceux des personnes qui ont connu ma fille, alors qu'elle était en proie aux souffrances, que j'ai dites plus haut.

Veuve ROBERT, rue des Ursulines, 40.

MM. Severin Robert, frère—Eugène Berthelot, rue St Philippe, 356—Paul Trévigne, rue Columbus 107—Marc Isidore Amant, rue Roman 22, s'adresser aussi à la Métairie et rue St Antoine 21, à toutes les familles dont les noms suivent; MM. Hazeur, frères; Mme Vve Louise Marcos Tio; Mlle Albenais Louise Hazeur—Mlle Joséphine Hazeur—Mlle Antoinette Louise Marcos Tio—M. Louis Hazeur. 19 avril—25f

$60,000!

La première Loterie établie aux Etats-Unis sur le plan de la Loterie de la Havane,

(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)

Loterie de l'Académie Militaire du Sud

CLASSE D—NOUVELLE SÉRIE.

Pour être tirée dans la ville de Montgomery, le 12 JUIN 1856.

10,000 numéros seulement.—Gros lot, $15,000.

Prix des billets:—Billet entier, $10; moitié de billet $5; quart de billet, $2 50.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banques payant en espèces, sans escompte, *sur présentation du billet qui a gagné le lot.*

☞ Les billets de banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN, directeur, 29 av Montgomery, Alabama.

Tapis, Nattes et Toiles peintes pour parquets, 119 rue de Chartres.

REÇU dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que: Tapis de VELOURS, etc, Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de triple épaisseur, Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc. etc. Toiles à l'huile de tous dessins, qualité et largeur coupées à la demande. NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et en damiers, maintenant en débarquement. Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place. 17 mars A. BROUSSEAU & Co.

A vendre ou à exploiter par association.

AVIS.—On offre à vendre une Machine à bardeaux avec le droit de patente, pour 12 paroisses, toute l'installation comprenant batisses, machine à vapeur, scies circulaires et verticales &c. &c.; le tout situé sur le rail road Jackson, au bord du lac Pontchartrain, à environ 28 milles de la ville, au sein d'une magnifique cyprière.

On préférerait même trouver un associé capable, afin d'exploiter le susdit établissement au compte à deux.

Le machine ci-dessus fait, par heure deux mille bardeaux supérieurs à tous ceux faits jusqu'à présent.

☞ On traiterait de gré à gré à des conditions très avantageuses. S'adresser au bureau du journal. 19 av—1m

Chapeaux de paille. Rue de Chartres, 72, au premier

UN grand assortiment de chapeaux de paille pour hommes et cadets, tels que: Chapeaux d'Italie à bords simples et doubles, do à pedale garnie, do sumo ou Lusland do, do Panama do. Un grand choix de chapeaux et ornements en paille pour dames, illettes et garçons. A vendre par J. DERRES Jr. & Co.

COLLEGE DE ST-VINCENT, Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE auquel la législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants que l'on puisse trouver dans le voisinage du Mississipi, à environ 150 milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, et au-dessous de St-Louis, sur la rive droite du fleuve. Quarante acres avec son immense étendue de bâtimens, salles de récréation [illegible], ... une maison de campagne est attachée, au moins à l'arrière pour leurs jeux ... Rien n'a été épargné pour rendre ce collège complet. [illegible]

Conditions: Pension, cours et raccommodage, par an……$150. Blanchissage……12. Médecins et médecines……5.

Les élèves qui resteront au collège pendant les vacances auront à payer une somme additionnelle de $15.

Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat, Agent du collège, rue St Charles No 14.

Le rév. J. D. O'Keeffe, recevra volontiers les élèves en ville ou ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et de midi à deux heures. 13 mars—1 an

HOTEL CARONDELET. *Au Bayou St Jean, à l'entrée de la route de Chef Menteur.*

Le soussigné annonce à ses amis que cet hôtel sera ouvert pour la saison, DIMANCHE, 13 du courant. B. MOREAU.

Lac Pontchartrain. RESTAURANT DE L'ARCHE.

M. GARZIA annonce au public et à ses amis qu'il fera l'ouverture de sa saison, DIMANCHE le 27 avril. Il se flatte que ses efforts ont pour but l'excellence de sa cuisine, le patronage du public ne lui fera pas défaut. 26 avril—15

DIVERS—A vendre par F. SAMBOLA Jr, No 28, rue Tchoupitoulas: 15 boîtes do do; 20 do do do; 1 boucaut noix muscade. La tout très frais. 15 av

Confections toile pour hommes.

250 douzaines confections toile pour hommes, reçues par le Cahawba, à vendre par LAGAY & LECANU, 16av 36 rue de Chartres

Confections d'été pour enfants.

100 malles habillements d'été pour enfants—Paris, hautes nouveautés, que nous venons de recevoir de France, à vendre par LAGAY & LECANU, 16av 36 rue de Chartres

Chemises pour jeunes-gens et enfants.

320 douzaines chemises devants toile, plis nouveaux, reçues par le Cahawba à vendre par LAGAY & LECANU, 16av 36 rue de Chartres

Confections d'été pour jeunes-gens.

85 malles confections d'été, pour jeunes-gens, reçues par les derniers arrivages de France, à vendre par LAGAY & LECANU, 16av 36, rue de Chartres.

JUS d'fruits—Reçu, 56 caisses jus de framboises, 25 caisses jus de fraises de la Maison Badin à Paris. Ces jus sont garantis frais. En vente chez LION & PINSARD, 5 mai 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

CHLORURE—200 bouteilles chlorure, liqueur dite Labarraque, à $3 50 la douz. de grandes bouteilles, en vente chez LION & PINSARD, 5 mai 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

EN magasin et à vendre par le soussigné: 500 barils eau-de-vie du pays; 20 do do do; 30/4 pipes eau-de-vie de New-York, imitation; 80 barils vieux whisky Bourbon. 5 mai X LAMBERT, 62 Magazins

EN magasin—40 barriques vin rouge ordinaire, 30 barriques vin rouge demi fin pour familles, 15 do vin rouge vieux, 20 do do blanc, 60 barils do do, 100 quarts de pipes cognac Edmond Joslin, 75 do do do Etienne Roussey, à vendre par R. LAMBERT, 5 mai 62 rue des Magazins

SARDINES—50 caisses 100/2 chaque boîtes sardines à l'huile de A. Gillet & Co; en débarquement du Auteuilsburg, du Hâvre, à vendre par V. & E. MAIGNAN, 5 mai 20 rue St Louis

Papiers peints. ENCOIGNURE BOURBON ET ST LOUIS.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de papiers peints … [illegible] … E. CHRISMAN.

EN débarquement du navire Marie Caroline, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge, 20 do do supérieur, 300 caisses de 12 bout. vin rouge, St Julien Médoc, 100 do 12 bout. vin blanc, Haut Sauterne à vendre avec privilège du drawback, par HENRY VALATON, 90 St-Louis. 3 mai

PEAUX DE CHEVRE—72 balles peaux de chèvre du Mexique. A vendre par BRIGGUMRE & Co., 14 av—3f 15, rue Bienville

EN débarquement du navire Marie Caroline de Bordeaux: 25 barriques vin rouge St. Estèphe, 48 do do St. Emilion, 5 do blanc Sauterne, 25 demi-barriques do do, 20 caisses vin vieux Chat. Lafitte, 50 do fruits à l'Eau-de-vie à vendre par PERRIN FRERES, 1 mai—15 Enc. Royale et du Maine.

Conserves alimentaires.

EN débarquement des navires Mary Bradford et Marie Caroline, de Bordeaux: 1000/2 boîtes petits pois au naturel et au beurre; 700/1 do do; 700/2 do truffes pures; 500/4 do do; 300/2 do pâtés truffés assortis; 300/1 do do; 200/4 do do; 150/4 do do; 500/2 1/2 et 1/4 boîtes cèpes à l'huile; 50/2 boîtes champignons à l'huile et au naturel; 50/2 do abricots à l'huile; 50/2 do sardines à l'huile; 400/4 do do; 700/4 do do. A vendre par DUNTZ & IKEN, 3 mai Enc. Royale et Conti.

EN débarquement de la barque Marie Caroline, de Bordeaux: [illegible] … PREAU & COUTURIE, 1 mai 21 et 23 rue Gravier

AMANDES—300 caisses amandes paris de France, à vendre par JOSEPH LANDRE & Co. 28 av 62 rue Tchoupitoulas

CIGARES et cigarettes de la Havane, en débarquement du brick Adams Gray. A vendre par A. F VALLS, 9mai 75 rue des Magasins

BOUC. BOUC. Salon à Bière, Tenu par M. C. KROST, rue Conti, 56, ENTRE ROYALE ET PASSAGE DE LA BOURSE.

☞ Le fameux BOUC si longtemps attendu est enfin arrivé.

Disciples de Gambrinus, ralliez-vous!

M. C. KROST annonce respectueusement au public en général et à ses amis en particulier, qu'il vient de recevoir une certaine quantité de BOUC, cette boisson qui a été si agréablement goûtée l'année dernière. [illegible] … il est le seul qui possède en ville cette qualité de bière.

M. C. Krost rappelle au public qu'il a ouvert dernièrement un salon rue Conti, No 56, entre Royale et Passage de la Bourse, où l'on trouvera toujours les meilleures qualités de bière ainsi que les lunchs les plus délicats.

☞ M. C. Krost saisit cette occasion pour faire savoir à ses clients qu'il a vendu son établissement rue d'Orléans, et que le seul salon tenu maintenant par lui est rue Conti No 56. Qu'on se rappelle bien que c'est le seulement qu'on peut trouver le fameux BOUC. 2 avril—

Le Docteur Louis Rey, DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS. Consultations, de 1 à 3 heures P. M. No 56, rue St Louis. NLLE-ORLEANS.

CREME A LA GLACE, LIMONADE GLACÉE ET SORBETS.

M. C. KILLI a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il a installé un salon au coin des rues St Ann et [illegible], au-dessus du magasin de linge fait de Nartoire & Co, en face de la Place Jackson. Il aura constamment une grande variété de crèmes à la glace de liqueurs, des glacées et de sorbets pour les mariages, bals et les soirées. Ses articles seront supérieurs à ceux d'aucun autre établissement de ce genre en ville. Les voyers aux plus bas prix. … un bon transport de … du ferry … par ordre des autorités … obtenir le patronage du public. C. KILLI. ☞ Le salon sera ouvert demain. 22 avril—1m

Bon marché—Bon marché HARBY, 185 RUE DU CAMP 185

ANNONCE à sa clientèle et aux dames en général qu'il est décidé à vendre le reste de son magnifique stock de MARCHANDISES SECHES … D'IMPORTATION. Les personnes qui désirent profiter de cette excellente occasion doivent s'adresser à son magasin le plus tôt possible.

Il offre les marchandises suivantes aux plus bas prix: Barèges unis et à dessins, robes brodées à volants; robes barège à volants, robes jaconat français; robes barège pour demoiselles, linons français, anglais et américains, robes batiste, jaconats français, dentelle, bonneterie, gant et mitaines, jupons, mousseline, corsets, parasols, &c. ÉGALEMENT: ☞ MERIES DE PRINTEMPS, de mode, à 60 cents la yarde.

Un assortiment complet de Valenciennes, Collerettes, Cols et manches, broderies et dentelles de tous genres. HORACE HARBY, 6 mai— 185 rue du Camp

Monument funéraire à vendre.

UN beau MONUMENT EN MARBRE D'ITALIE, érigé sur un vaste terrain situé dans un des plus beaux endroits du Cimetière Catholique No 2 de cette ville, et pouvant servir pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser à CABALLERO & BASCALDO, No 36 Vieille Levée. ou à P. M. MONSSEAUX, 15avril—30 enc. St-Louis et Robertson

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY, No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUFOURNIERS & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main a leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory" le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre au plus bas prix du marché, parce qu'ils confectionnent eux mêmes leurs marchandises.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvriers qu'il emploient. 25 fev

L. PERROT & Co, rue Royale, 223, *A l'angle de la rue Ste Anne.*

MARCHANDISES sèches pour la saison, détail à bon marché, indiennes, mousselines … françaises. 1 caisse jaconats imprimés à 12½ cts la yarde; 1 do do … 25 … Grande nouveauté, barèges, coutils pour pantalons, cotonnades, cotons blancs et écrus, toiles d'Irlande, mousseline suisse, broderies, mousseline unie, noire, mousselines et bérets à moustiquaires, taies … bas, cols … gingas, bas et chaussettes, foulards, mouchoirs, etc., ombrelles, chemises françaises, chemises de santé, parapluies, en tout en ombrelles et parapluies, et milaines bas, peignes de toutes les qualités, parfumerie, etc., etc. Aussi un bel assortiment d'éventails fantaisie. 16av—3m

Avis aux amateurs. 100 cruchons Punch-Dorelle EN VENTE CHEZ **A. PAYA & Co.**

☞ Ce punch est une boisson non seulement très agréable et très convenable pour soirées, mais encore on s'imaginera très utile pour la fin des repas, ou votre anticipation de fruits ou de viande, ... Il peut se prendre froid ou chaud … d'un tablespoon [illegible] … au PUNCH DORELLE … A. PAYA & Co. 1ermai—6 44, rue de Chartres

ALFENIDE!

LES soussignés informent ceux qui tiennent des cafés, qu'ils peuvent disposer de 50 douzaines de cuillers et fourchettes en ALFENIDE à bas prix. Il est inutile de rappeler toutes les qualités de ce métal—connu par tous, en faveur auprès de tout le monde par sa légèreté, son éclat et qu'il ne … sous autres métaux de sa … A. PAYA & Co. 1ermai—1m 44, rue de Chartres

LE Docteur ALFRED MERCIER a transféré son domicile RUE DAUPHINE No. 86, entre l'Ursuline et Hôpital, où il peut être consulté tous les jours de midi à une heure. 24av—1m

FAUBERT FORMAN.

33 et 35, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, Importateurs de vins, eaux de vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail. 25 nov

Bains de la rue Conti. Entre les rues Bourbon et Dauphine. TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparation, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti, réunissant toutes les qualités requises ... [illegible] … Le trouvera en tout temps des Bains de vapeur à la douche. [illegible]

Dissolution de société.

A partir du 1er mai la société existant entre C. LAROUSSINI & F. LAZARE se trouve dissoute du consentement mutuel, et le soussigné reste chargé de la liquidation des affaires. Nlle Orléans, 1er mai 1856. C. LAROUSSINI, Maison Bouet No 1. 2 mai—1m

EN débarquement du navire Marie Caroline, venant de Bordeaux: 40 barriques vieux vin de Bordeaux pour famille. 20 do vin blanc supérieur. 20 caisses vin blanc supérieur. A vendre par TH. CASTAING. 3mai

Pierre à filtrer!

100 PIERRES à filtrer, un article supérieur pour famille, à vendre à très bas prix pour cause consignation, par J. H. CARTER & Co. 28 av—1m encoignure Commune et Tchoupitoulas

FUSILS ANGLAIS.

LES soussignés, agents de la célèbre manufacture de *Chas P. Moulton,* de Londres sont prêts à recevoir et à remplir les ordres pour un ou plusieurs fusils, selon le modèle voulu. Ayant en main un assortiment complet de fusils de Moulton, de Westley Richards, de Tipping & Lawden, et de Bolbek Smith, ils recommandent l'attention des amateurs à la recherche d'armes de choix. BEALON & OLIVIER. 14mars—3m No 49, rue Commune

Avis aux Dames!

☞ Etant décidés à clore notre stock de Marchandises de printemps avant la fin de la saison, nous vendrons à partir de ce jour, à Grand SACRIFICE, notre assortiment de Robes en SOIE et BAREGES, et de BRODERIES. C. A. BARRIERE & BROTHER, 11 avril 20, rue de Chartres

PHARMACIE, Encoignure Conti et Bourgogne. SPECIALE POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DES MALADIES DE PEAU. GUERISON DE **L'hydrargyrie,** MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE Interne ou externe DU **MERCURE,** PAR E. GAUDOZ, Pharmacien. 23 mars—3m

CIGARES de la Havane—Les soussignés ont constamment en magasin un grand assortiment de véritables cigares de la Havane qu'ils ont importés directement et des marques les plus célèbres telles que Globo, Cabanas, Partagas, Ritica et un grand nombre d'autres marques également bonnes et appréciées. CABALLERO & BASCALDO, 9mai No 36, Vieille Levée, entre Douane & Bienville

CIGARES de la Havane—162,500 Regalias, Media Regalias, Cazadores, Londres, Reynas, Conchas, &c, de marques les plus renommées telles que Washington, El Sol, Servantes, Caprichos, Convento, Perfection, Medalla de la Antiguedad, la Rosa, Sol de la Crimea, El Sultan, Ingenuidad &c. &c. en débarquement du brick Adams Gray et à vendre par FCO SAMPOLA FRERE, 9 mai 28, Tchoupitoulas

ON DEMANDE une bonne cuisinière sachant faire la cuisine française. S'adresser au No 63, rue de Chartres 25av

525,000 cigares de choix, comprenant un assortiment complet de Regalias, Media Regalias, Conchas, Millar, Cazadores, Princesas, Brevas, Trabucos, Medianos et Operas, des marques El Sol, Washington, Reunion, Nicotiana, Raquel, Ingenuidad, Sol de la Crimea, Sebastopol, Privilegio, Venecianas, Tauna, Emilia, Sultan, Flor de las Antillas, Somarribas, Puzas et Pedraz, Granadina, Morimento Continuo, Convento, Capricho, Flor de Vigo, Ambrosia, Alejandrina, Victoria Triunfo de la Industria, etc, etc. 20,000 paquets de cigarettes de la marque de Garcia en boîtes convenables pour les acheteurs. A vendre par A F VALLS, 9mai 73 rue des Magasins

Produits d'Espagne.

EN débarquement du brick Antonia, de Barcelone: 150 barriques vin Villa Nueva marca Font, 50 do do St Vicente très vieux, 25 barils vin d'Oporto, 12 do amando de Majorca, 30 do grumes pour oiseaux, 300 rames papier à cigarettes Flana, 10 grosses de cartes à jouer, espagnoles, 300 jarres huile d'olive, 15 balles de 15,000 chacune bouchons pointes, 15 do de do à eau minérale, 16 livres de safran, 10 sacs pimentos, 10 barils de garbanzos, 20 barillets thon mariné en saumure. A vendre par PABLO GELPI, 5 mai 120, Vieille Levée

Dr L. DUPERRON, dentiste, Rue Royale, No 63,

Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'il continue de faire les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques. Il fait les pièces dites à succion, c'est-à-dire sans pivots ni ressorts, avec toutes les améliorations connues, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients. 28 avril

BRAHMS—3 jours, en débarquement et à vendre par H. M. BARLOW & Co 26 av 16, Canal